

-ampagne

des déchets agricoles 2019

EN MAINE-ET-LOIRE

A NOTER DANS VOTRE AGENDA!

1^{re} PÉRIODE 1^{ER} AVRIL **AU 30 AOÛT 2019**

Housses de palettisation pour les viticulteurs En fagots ou en rouleaux ficelés.

2º PÉRIODE 13 MAI **AU 17 MAI 2019**

Emballages Vides de Produits Phytosanitaires (EVPP)

- Bidons de moins de 25 litres : ouverts, rincés, égouttés. Mis en saches sans les bouchons.
- Fûts plastique ou métal de 30 à 300 litres : vidés et fermés avec leur bouchon. Extérieur nettoyé. En sache, ou à l'unité pour les gros contenants.
- Bouchons, sacs, boîtes, opercules, diffuseurs et pièges (carton, papier, plastique, aluminium): vidés, en sache. Ne pas les mélanger avec les bidons.

Emballages Vides de Produits Œnologiques et d'Hygiène de la cave (EVPOH)

• Bidons en plastique rigide jusqu'à 220 litres : ouverts, rincés, égouttés. Mis en sache sans les bouchons (ou à l'unité pour les gros contenants).

NOUVEAU

- Ne pas les mélanger avec les EVPP.
- · Bouchons dans une sache à part.

Big-Bags d'engrais et de semences

- Big-Bags de 500 ou 600 kg pliés en 3 et ficelés par 10.
- Sacs d'engrais en plastique
 - Sacs de 25 à 50 kg ficelés par 50.
- Sacs de semences en papier En fagots ficelés de 50 sacs.



3º PÉRIODE 2 AU 6 SEPT 2019

Bâches d'ensilage

- · Balayées, sèches, en paquets, pliées et ficelés.
- Enrubannage
 - · Secoués, pliés, roulés, en sache ou en balles.

Ficelles et filets

· Propres, dans des saches séparées pour ne pas les mélanger entre eux.

Films de productions végétales spécialisées

- Films de serres, petits tunnels : nettoyés, secs, pliés ou roulés en paquets compacts.
- Films de paillage : en vrac.
- · Ne pas les mélanger entre eux.
- Gaines souples d'irrigation NOUVEAU

3 AU 17 JANVIER 2020

Bâches d'ensilage

- Balayées, sèches, en paquets, pliées et ficelés.
- Enrubannage
 - · Secoués, pliés, roulés, en sache ou en balles.

Ficelles et filets

· Propres, dans des saches séparées pour ne pas les mélanger entre eux.

NOVEMBRE 2019 Emballages Vides de Produits Phytosanitaires (EVPP)

4º PÉRIODE

18 AU 22

- Bidons de moins de 25 litres : ouverts, rincés, égouttés. Mis en saches sans les bouchons.
- Fûts plastique ou métal de 30 à 300 litres : vidés et fermés avec leur bouchon. Extérieur nettoyé. En sache, ou à l'unité pour les gros contenants.
- Bouchons, sacs, boîtes, opercules, diffuseurs et pièges (carton, papier, plastique, aluminium) : vidés, en sache. Ne pas les mélanger avec les bidons.

Emballages Vides de Produits Œnologiques et d'Hygiène de la cave (EVPOH)



- Bidons en plastique rigide jusqu'à 220 litres : ouverts, rincés, égouttés. Mis en sache sans les bouchons (ou à l'unité pour les gros contenants).
- Ne pas les mélanger avec les EVPP.
- · Bouchons dans une sache à part.

Emballages Vides de Produits d'Hygiène en Elevage Laitier (EVPHEL)

- · Bidons ouverts, rincés, égouttés. Mis en sache sans les bouchons (ou à l'unité pour les gros contenants).
- Ne pas les mélanger avec les EVPP.
- · Bouchons dans une sache à part.

Big-Bags d'engrais et de semences

- · Big-Bags de 500 ou 600 kg pliés en 3 et ficelés par 10.
- Sacs d'engrais en plastique
 - Sacs de 25 à 50 kg ficelés par 50.
- Sacs de semences en papier En fagots ficelés de 50 sacs.

ET **TOUTE L'ANNÉE**

PPNU et EPIU

Si vous en détenez, inscrivezvous auprès de votre distributeur habituel.

Déchets de soins vétérinaires Retirez un fût chez votre vétérinaire ou auprès de votre groupement de producteurs.

Filets paragrêles

Collecte possible dès 2,5 tonnes de filets regroupés, soit l'équivalent de 5 ha de vergers.

Pneus

Rendez-vous sur l'onglet «pneus» de la page www.jetrieferme.fr

+ D'INFOS

Pour savoir comment trier et préparer vos déchets agricoles, connaître les dates de collecte à proximité de chez vous, toute l'info sur :

www.jetrieferme.fr Contactez aussi votre interlocuteur local pour toute question





Opérations de collecte organisées grâce au partenariat de :

ADIVALOR, Région des Pays de la Loire, ADEME, Union des Cuma, FDSEA, Jeunes Agriculteurs, MSA, CAPL, Syndicat des Négociants de Maine-et-Loire, Coopérative des Trois Provinces.